

Sensibiliser les scolaires

Nantes : l'écolier dans la ville

Au départ, une idée simple : en matière de sécurité, il ne suffit pas d'aménager, il faut responsabiliser. Qui? Toute la ville, puisque tous y côtoient l'écolier, sur le même espace public. Mais d'abord l'écolier lui-même. D'où la "semaine de l'écolier dans la ville", manifestation publique d'un travail en continu des écoles développé sur les deux premiers trimestres.

La méthode

Responsabiliser ne s'impose pas de manière autoritaire. Ni programme imposé, ni valise pédagogique toute faite, à consommer. Une commission réunit les partenaires : un inspecteur de l'Éducation nationale, des instituteurs des écoles volontaires, des parents d'élèves, la Prévention routière, la Prévention Maïf, les polices nationale et municipale, les services municipaux et élus concernés (éducation – pilote –, voirie, urbanisme, mission plan de déplacements, sécurité, communication). Concrètement : en octobre une réunion définit le thème de l'année et fait un appel aux écoles volontaires ; puis, par un échange interactif entre la commission et les écoles impliquées, un affinement progressif du travail et la finalisation de la "semaine" sont engagés.

Réalisation

Sur neuf ans, trois grands thèmes successifs ont été traités : l'écolier piéton, le p'tit cycliste, l'utilisateur de la TAN (société des Transports de l'agglomération nantaise), avec successivement appropriation du thème, production d'une charte, développement-illustration. Chaque année, le tout est inventé et produit par les enfants eux-mêmes avec manifestation publique de leur travail : diffusion de la charte dans toutes les écoles, sur l'espace public (dans les bus), déplacement des classes en p'tits vélos..., et fête finale un samedi avec classes et parents, tous les élèves étant récompensés par un prix ou un objet en relation avec la sécurité/responsabilité.

Synthèse, sur plans, des panneaux et des cheminements piétonniers repérés, sur le terrain, par les écoliers

RÉSULTATS OBTENUS

Jusqu'à 1 200 enfants chaque année appartenant aux classes élémentaires, mais aussi aux maternelles et à quelques collèges (plus difficiles à sensibiliser).

ÉLÉMENTS DE COÛT

Financement direct entre 100 et 180 kF (confection/publication des chartes, affiches, cadeaux individuels, location de salle); indirect : réception/fête.

Cette opération s'intègre dans un programme global d'environ 1 MF annuel consacré à la sécurité scolaire et notamment à des aménagements aux abords des écoles.

PERSONNE À CONTACTER

Jean-Marie Pousseur, ville de Nantes, adjoint à l'éducation
Tél. 02 40 41 66 97



© Ville de Nantes

"L'ÉCOLIER DANS LA VILLE" DU 14 AU 21 AVRIL 93

Charte Nantaise de l'écolier dans la ville



- 1  Voitures :
30 km/heure, bonheur,
100 km/heure, malheur !
- 2 Belles autos, roulez pianissimo.
Grosses motos, alleg-y moderato.
- 3 Au passage piéton,
ne faisons pas le papillon !
- 4 Au feu,
qu'ottons avec attention
que le petit bonhomme vert
fasse son apparition.
- 5 Gauche, droite, droite, gauche,
avant de traverser,
regarde des deux côtés...
- 6 En voiture, accroche ta ceinture,
pour éviter les coups durs.
- 7 Ne fais pas le fou
sur le trottoir :
la rue n'est pas
la cour de récréation !
- 8 Maman, papa,
sur les trottoirs ne vous garez pas.
100 mètres à pied
ne vous fatigueront pas.
- 9 Tous les p'tits vélos,
gare aux slaloms,
attention aux autos.
- 10  Obéisq au code ! Il vous protégera.

A NANTES, ON NE BADINE PAS AVEC LA SÉCURITÉ !

Cette charte a été élaborée à partir des propositions émises par les enfants dans les documents remis pour la préparation de la semaine de "l'Écolier dans la Ville" 1992.

NANTES MAIRIE



Cette charte est une synthèse des propositions émanant des écoles

© Jacques Pacor - SEMITAN



Écoliers à la découverte du réseau de transports en commun, lors de la campagne du p'tit usager de la TAN

Au cours d'une semaine des p'tits vélos, les classes rejoignent à vélo un point de ralliement, en empruntant les aménagements cyclables



© Ville de Nantes